

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 27 septembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 R29 G Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein de la Commission départementale des impôts directs locaux.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, en date du 11 septembre 2018 et son additif ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein de la Commission départementale des impôts directs locaux :

- M. Philippe DUCLOUX, en remplacement de M. Emmanuel GREGOIRE, démissionnaire, désigné lors de la séance des 20 et 21 octobre 2014.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO